

# Le Choix des Mots

Dès le début de la Grande Guerre, de nombreux réfugiés venant de Belgique et des départements de l'Est refluèrent en nombre dans nos villages. Ils prenaient le chemin le plus court, c'est-à-dire traversaient la Suisse. Arrivés en France, ils étaient placés dans des familles d'accueil.

Ces familles touchaient une petite indemnité versée par l'Etat via le département. Pour ce faire, un document devait être dûment rempli par le maire de chaque commune, intitulé :

*“réquisitions concernant les bouches inutiles et les étrangers”*

Ceci pour parler de femmes seules ou de vieillards contraints de quitter les départements ravagés par la guerre n'est sans doute pas un exemple d'humanité.

Denis Thévenod

Département de la  
Haute-Saône

*Réquisitions*  
concernant les bouches inutiles et les étrangers évacués dans  
la commune de Virey-en-Salloy.

Arrondissement de  
Aronville,

Etat des allocations payées aux ayants droit du 1<sup>er</sup> juillet  
1915 au 1<sup>er</sup> août 1915.

N <sup>o</sup> d'ordre	Nom et prénom de l'ayant droit	Nom et âge des réfugiés belges	Montant de la pension	Versement de l'Etat	Total
1	Elin Ruyshy Lefebvre	Moynet Jules 66 ans	31	1,25	38,75
2	"	Esprit Marie 70 ans	31	1,25	38,75
3	"	Moynet Victor 27 ans	31	1,25	38,75
4	Bunoz Joseph	Munbue Nicolas 76 ans	31	1,25	38,75
5	Guchon Blaise V <sup>o</sup>	Cauphi Marie 35 ans	31	1,25	38,75
6	Viellet Michel	Just Ernest	31	1,25	38,75
		Total			311,50

Arrière le présent état récapitulatif de la  
somme de deux cent trente-deux francs cinquante  
centimes.

Virey-en-Salloy, le 10 août 1915  
Leloir,

